

# Points forts.

07

De la Polynésie française

## ÉTUDES



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

L'AUTOCONSOMMATION  
DEMEURE UNE AIDE IMPORTANTE  
POUR LES BUDGETS MODESTES



Depuis 2000, les familles polynésiennes n'ont pas davantage eu recours à l'autoconsommation dont la valeur globale, estimée à 22,5 milliards de francs CFP, est en baisse si l'on tient compte de l'inflation. Avec un montant mensuel moyen estimé à 26 000 francs CFP par ménage, l'autoconsommation, ou consommation non monétaire, ne représente plus que 8 % de l'ensemble de la consommation<sup>1</sup> contre 11 % en 2000. Alimentation, consommation hors domicile et habillement demeurent les principaux postes par ordre d'importance, comme en 2000, mais leurs proportions évoluent. Grâce à l'autoconsommation, agriculteurs et pêcheurs réalisent une réelle économie au niveau de leurs dépenses et les familles aux bas revenus atténuent leurs difficultés budgétaires. Sur le plan géographique, les habitants des îles Marquises et Australes ont encore massivement recours à l'autoproduction et aux échanges de produits d'origine végétale ou animale, qui leur permettent de satisfaire plus de la moitié de leur consommation alimentaire totale.



1 : Dans le texte de cette publication le concept de « consommation totale » ou « d'ensemble de la consommation » s'entend comme l'ensemble des dépenses monétaires et non-monétaires des ménages. L'autoconsommation est à proprement parler de la « consommation » alors que les dépenses monétaires intègrent également des transferts d'argent et des investissements qui ne relèvent pas de la consommation au sens strict.

# L'autoconsommation demeure une aide importante pour les budgets modestes

## L'ALIMENTATION CONSTITUE L'ESSENTIEL DE L'AUTOCONSOMMATION

La consommation non-monétaire est dominée à 80 % par l'alimentation à domicile (18 milliards de francs CFP). Cependant cette part budgétaire a diminué de 2 points en 15 ans. Les consommations hors domicile représentent le deuxième poste de consommation non-monétaire (10 %) et progressent par rapport à l'an 2000. Ce poste comprend notamment des invitations aux snacks, restaurants ou chez des particuliers et des repas consommés sur leur lieu de travail par des personnes travaillant dans la restauration. Le troisième poste, par ordre d'importance, est l'habillement caractérisé par des dons de lots de vêtements souvent usagés pour adultes ou enfants, provenant de familles ou d'associations. Les autres biens et services comprennent les biens d'équipement électroménager et audiovisuel, les loisirs, les services à la personne, les transports...

**Tab. 1 - CONSOMMATION NON MONÉTAIRE POUR L'ENSEMBLE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE (SELON LA NOMENCLATURE (COICOP) DE L'ONU)**

Division budgétaire	EBF 2015		EBF 2000
	milliers de F.CFP	%	%
<b>Alimentation</b>	<b>18 000 000</b>	<b>80</b>	<b>82</b>
<b>Consommations hors domicile</b>	<b>2 100 000</b>	<b>10</b>	<b>5</b>
<b>Habillement</b>	<b>500 000</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Autres</b>	<b>1 900 000</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
dont alcools	300 000	1	1
<b>Consommation non-monétaire totale</b>	<b>22 500 000</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ISPF - Études Budget des familles 2000 et 2015.

## QUATRE POISSONS SUR CINQ, CONSOMMÉS PAR LES FAMILLES, NE SONT PAS ACHETÉS

La valeur de la consommation totale<sup>1</sup> de poissons atteint 11,5 milliards de F.CFP, dont 9,3 milliards de francs CFP de poissons autoconsommés, soit 46 % de l'autoconsommation alimentaire totale. La consommation totale de poissons a diminué fortement en 15 ans de près de 4 milliards (en francs constants) soit un recul de 35 %. Le montant mensuel moyen par Unité de consommation s'élève à 7 000 F.CFP en 2015.

L'enquête de 2015 évalue à 17 000 tonnes, la quantité de poissons (du large ou du lagon) consommés par les ménages, dont 14 000 tonnes relevant de l'autoconsommation (pêchés par les familles elles-mêmes ou reçus en cadeau). Par Unité de consommation et par jour, cela équivaut à 230 grammes de poissons entiers. Cette estimation ne prend pas en compte les consommations dans les restaurants, snacks ou roulottes.

La valeur des poissons autoconsommés, pêchés au large, est estimée à 5 milliards de francs dont respectivement 1,4 et 1,3 milliard pour les thons rouge et blanc. La part de l'autoconsommation dans la consommation totale pour le thon rouge est plus élevée, 82 % contre 65 % pour le thon blanc. La proportion de l'autoconsommation de poissons pêchés dans les lagons est plus forte, 91 % pour un montant de 4,3 milliards de F.CFP. L'autoconsommation de fruits de mer a diminué de moitié en 15 ans.

## DEUX FRUITS SUR TROIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE DÉPENSE

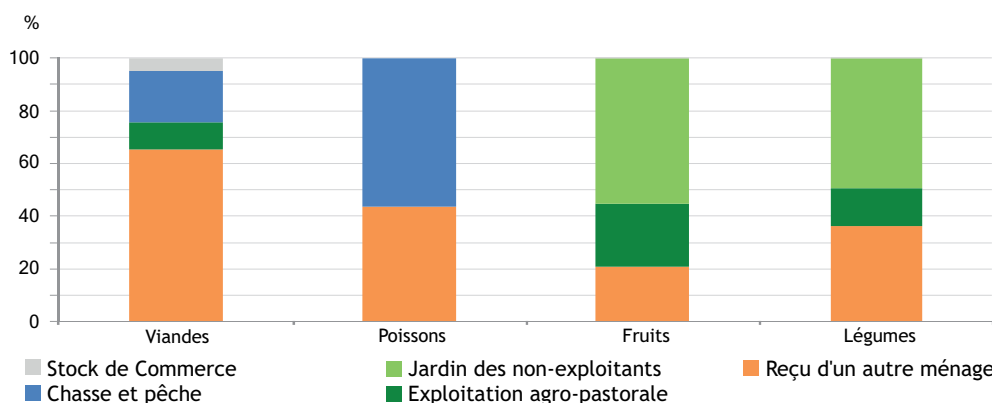
L'étude de la consommation monétaire<sup>2</sup> a mis en évidence une baisse des dépenses de fruits et singulièrement, une diminution de 20 points de la proportion des ménages en ayant achetés, par rapport à l'année 2000. Cependant, la consommation de fruits - récoltés sur leur exploitation par les agriculteurs ou dans les jardins pour les autres catégories professionnelles - a largement compensé la diminution des achats. À la différence des produits de la mer, la consommation de fruits a progressé dans son ensemble pour atteindre 6,4 milliards de francs CFP dont plus des deux tiers (4,3 milliards, soit 68 %) ne relèvent pas du circuit monétaire (62 % en 2000).

Seulement 3 % des bananes douces consommées par les familles, toutes variétés confondues, ont fait l'objet d'une dépense. Ces bananes représentent un tiers de la consommation non-monétaire de fruits. Si on y ajoute les fei, les bananes mobilisent 40 % de la valeur des fruits qui échappent au circuit marchand.

Dans ce « palmarès » des fruits autoconsommés, les mangues se situent en deuxième position avec un montant estimé à plus de 600 millions de F.CFP soit 85 % de la valeur des mangues consommées par les Polynésiens. Neuf noix de coco sur dix utilisées à des fins alimentaires et/ou cosmétiques sont récoltées dans les jardins ou plantations des familles pour un montant global de 300 millions de francs CFP.

Les dix fruits ayant la plus grande valeur regroupent 87 % de l'ensemble de fruits autoconsommés. En dehors des espèces évoquées précédemment, on relève, par ordre décroissant, des avocats (273 millions), papayes, citrons, uru, ramboutans et pamplemousses (126 millions). Les taux de consommation non-monétaire de ces fruits varient entre 80 et 90 % à l'exception notable du citron dont la consommation totale se partage également entre monétaire et non-monétaire.

Graph. 1 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT POUR LES PRINCIPALES CLASSES ALIMENTAIRES AUTOCONSOMMÉES PAR LES FAMILLES.



Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

## LA CHÈVRE ET LES VOLAILLES COMPENSENT LA BAISSÉ DE L'AUTOCONSOMMATION DE VIANDE BOVINE

Le **porc** (indépendamment des produits de charcuterie et conserves), domine toujours la consommation non-monétaire de viandes dans une proportion sensiblement identique (29 %). Plus de la moitié de la viande porcine fraîche, consommée en Polynésie française, n'est pas achetée. C'est majoritairement grâce à la chasse que les familles s'approvisionnent en viande de porc : 42 % de l'autoconsommation. C'est en valeur, l'espèce animale la plus chassée.

Alors que les dépenses en **viande bovine** ont augmenté depuis l'enquête réalisée en 2000, la consommation non-monétaire est en diminution de plus de 27 % et ne représente plus que 6 % de la viande bovine consommée (bœuf et veau confondus) par les familles polynésiennes.

En conséquence, en 2015 c'est la viande ovine ou caprine qui se situe au deuxième rang de la consommation non-monétaire des viandes en raison notamment d'une forte progression depuis 2000 (+ 79 %). La viande de chèvre constitue l'essentiel de l'autoconsommation (83 %). La quasi-totalité des chèvres sont sauvages et chassées aux îles Marquises. On en retrouve également dans des ménages de Tahiti, reçues comme cadeaux de la part des familles ou amis résidant aux Marquises.

La hausse la plus importante concerne l'autoconsommation de viande de volailles (83 %) qui dépasse également la consommation non-monétaire de viande bovine. Ce sont majoritairement des cuisses de poulets surgelées reçues en cadeau de membres de la famille. La consommation de poulets frais, élevés par les ménages eux-mêmes, est très marginale : 15 % de l'autoconsommation et moins de 3 % de la consommation globale de viande de volailles.

Tab.2 - CONSOMMATION ALIMENTAIRE AU SENS LARGE  
(MONÉTAIRE ET NON MONÉTAIRE)

Nature du produit	CONSOMMATION MENSUELLE MOYENNE PAR MÉNAGE		
	Ensemble	Dont autoconsommation	Part de l'autoconsommation
Unité :	F.CFP	F.CFP	%
<b>CÉRÉALES</b>	<b>10 500</b>	<b>500</b>	<b>5</b>
<b>VIANDES</b>	<b>14 100</b>	<b>1 700</b>	<b>12</b>
dont Bœuf	3 400	200	6
Porc	900	500	53
Volailles	3 300	300	9
Viandes ovine et caprine	800	300	39
<b>PRODUITS DE LA MER</b>	<b>16 200</b>	<b>11 600</b>	<b>72</b>
dont Poissons du large	7 700	5 800	75
Poissons du lagon	5 700	5 000	88
Fruits de mer	1 500	600	43
<b>ŒUFS</b>	<b>1 100</b>	<b>100</b>	<b>11</b>
<b>FRUITS</b>	<b>7 400</b>	<b>5 000</b>	<b>68</b>
dont Agrumes	1 000	400	41
Bananes	2 100	2 000	95
Autres fruits frais	3 900	2 500	66
<b>LÉGUMES</b>	<b>6 100</b>	<b>1 300</b>	<b>21</b>
dont Légumes frais	4 500	1 200	27
<b>AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES</b>	<b>11 700</b>	<b>500</b>	<b>4</b>
<b>BOISSONS SANS ALCOOL</b>	<b>6 600</b>	<b>200</b>	<b>3</b>
<b>ALCOOLS</b>	<b>5 300</b>	<b>300</b>	<b>6</b>
dont Bière	2 600	100	4
Vins	2 000	200	8
<b>REPAS HORS DOMICILE</b>	<b>18 800</b>	<b>2 400</b>	<b>13</b>
<b>ENSEMBLE ALIMENTATION</b>	<b>97 800</b>	<b>23 500</b>	<b>24</b>

Source : ISPF - Études Budget des familles 2015.

## L'AUTOCONSOMMATION DE LÉGUMES FRAIS NE COMPTE QUE POUR LE QUART DE LA CONSOMMATION TOTALE

Le montant global (monétaire et non-monétaire) de la classe « légumes » a progressé en quinze ans. Malgré tout, cette hausse est essentiellement due à la consommation monétaire car l'autoconsommation est en recul et notamment celle des légumes frais.

En 2000, l'autoconsommation de légumes frais représentait plus du tiers de la consommation totale de produits frais ; en 2015, les légumes récoltés dans le faapu ou dans les champs des cultivateurs ou reçus en cadeau, ne comptent plus que pour le quart du montant total de ce poste budgétaire.

Que ce soit en termes monétaires ou non, la consommation de légumes frais est en baisse au profit des conserves, plats cuisinés ou chips.

Taro, tomate, manioc et concombre, ces quatre espèces regroupent 55 % de l'autoconsommation de légumes. Le taro à lui seul, dont le montant est estimé à 365 millions, représente environ un tiers de la valeur globale de la classe. Près de trois taros sur quatre relèvent de la consommation non marchande. C'est moins que le manioc (94 %) mais beaucoup plus que la tomate pour laquelle l'autoconsommation ne satisfait que 23 % de la consommation totale.

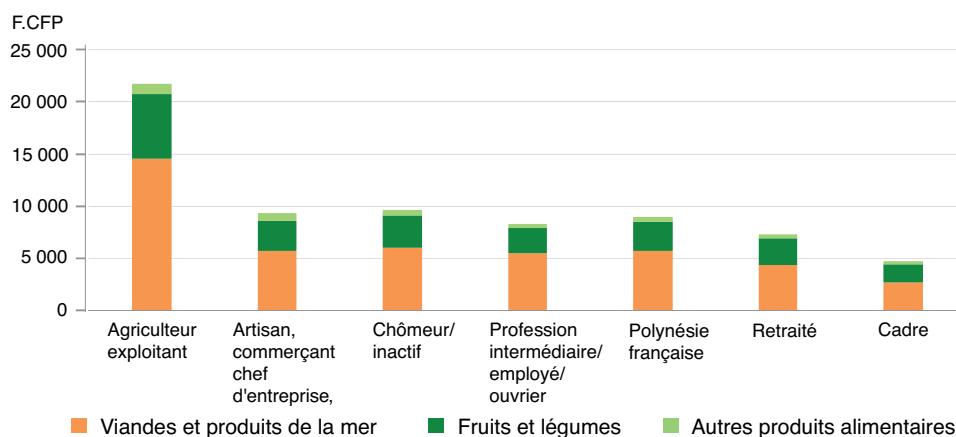
### L'AUTOCONSOMMATION DES AGRICULTEURS ET PÊCHEURS 2,5 FOIS PLUS ÉLEVÉE QUE LA MOYENNE

Les familles dont le chef est agriculteur ou pêcheur ont davantage recours à l'autoconsommation. C'est la seule catégorie professionnelle dont le ratio « consommation non-monétaire / consommation totale » se maintient au même niveau qu'en 2000 à 29 %. Pour toutes les autres, la dépense monétaire a augmenté plus fortement que l'autoconsommation et donc le poids budgétaire de cette dernière, diminue. Pour un ménage dont le chef est employé, comme c'était déjà le cas en 2000, ce ratio se situe dans la moyenne polynésienne (8 %).

Chez les agriculteurs et pêcheurs, l'autoconsommation alimentaire permet de couvrir un peu moins des 3/5 de leurs besoins alimentaires. Pour les produits de la pêche ou les fruits, la consommation est pratiquement satisfaite par des produits auto-fournis ou reçus en cadeau. Ainsi pour 100 francs consommés, seulement 7 francs sont dépensés.

À l'opposé, les familles de cadres supérieurs présentent la valeur de la consommation alimentaire non-monétaire la plus faible et comme par ailleurs ce sont elles qui dépensent le plus, l'autoconsommation représente moins de 3 % de leur budget global.

Graph.2 - AUTOCONSOMMATION ALIMENTAIRE MENSUELLE PAR UC SELON LA CSP DU CHEF DE MÉNAGE



Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

#### Autoconsommation et pauvreté.

L'autoconsommation est par convention, considérée à la fois comme une dépense et une ressource. Elle permet donc à certaines familles d'accroître potentiellement leur revenu monétaire du fait d'une « non-dépense ».

L'étude de son impact en considérant la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille comme critère discriminant, révèle que les ménages dont le chef est exploitant agricole ou pêcheur voient leur revenu progresser en moyenne de 29 % par rapport aux ressources strictement monétaires. Pour l'ensemble de la Polynésie française ce supplément est de 7 %.

L'exercice qui consiste à intégrer ces « ressources non-monétaires » pour le calcul du taux de pauvreté relatif, a pour conséquence de rendre la distribution des revenus plus homogène. Alors que la moitié des familles d'agriculteurs ou pêcheurs était sous le seuil de pauvreté monétaire relatif, elles seraient 35 % en intégrant l'autoconsommation. L'impact serait beaucoup moins marqué pour les familles dont le chef est « chômeur » qui sont les ménages en situation de pauvreté les plus nombreux. Leur taux de pauvreté passerait de 30 à 27 %.

**Tab.3 - CONTRIBUTION DE L'AUTOCONSOMMATION AUX RESSOURCES ET DÉPENSES TOTALES SELON LA CSP DU CHEF DE MÉNAGE**

Catégorie professionnelle du chef de ménage	Moyenne mensuelle par UC	Ressource totale	Part de l'autoconsommation dans la consommation :			
			totale	alimentaire (au sens large)	de produits de la pêche	de fruits
Unité :	F.CFP	%	%	%	%	%
Exploitant agricole, pêcheur	22 000	22	29	57	93	93
Artisan, chef d'entreprise	11 000	5	7	22	66	61
Cadre supérieur	6 000	2	3	10	44	39
Profession Intermédiaire	8 000	3	4	16	68	54
Employé	9 000	6	8	24	73	75
Ouvrier	8 000	8	11	25	79	72
Retraité	8 000	5	7	21	61	62
Chômeur inactif	10 000	11	14	32	81	83
<b>Polynésie française</b>	<b>9 000</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>72</b>	<b>68</b>

Note de lecture :

Pour un ménage dont le chef est exploitant agricole, la valeur de la consommation non monétaire moyenne mensuelle par UC est de 22 000 F.CFP. Cette consommation non monétaire représente 22 % de sa ressource totale, 29 % de sa consommation totale. La part de son autoconsommation alimentaire représente 57 % de sa consommation alimentaire au sens large. Les produits de la pêche autoconsommés représentent 93 % de sa consommation totale de produits de la pêche et les fruits autoconsommés, 93 % de sa consommation totale de fruits.

Source : ISPF - Études Budget des familles 2015.

## L'AUTOCONSOMMATION, UNE NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES FAMILLES AUX BAS REVENUS

La part de la consommation non-monétaire dans le budget des familles évolue inversement avec les ressources. Pour les 20 % de la population (représentée par les Unités de consommation) disposant des revenus monétaires les plus faibles, l'autoconsommation accroît les ressources de 39 %. En comparaison, pour les 20 % ayant les revenus monétaires les plus élevés, le gain complémentaire n'est que de 2 %.

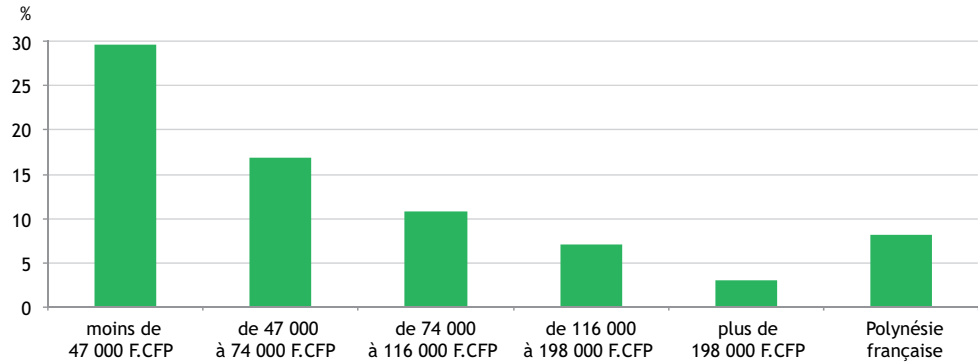
Pour les familles aux revenus les plus modestes (revenus inférieurs à 47 000 F.CFP), l'intégration de l'autoconsommation dans la consommation globale modifie très fortement la structure budgétaire. Ainsi, la division « alimentation » qui compte pour 36 % dans la dépense monétaire, représente près de la moitié du budget (49 %) si l'on tient compte de la consommation alimentaire non marchande. Ce même ratio de l'alimentation évolue faiblement pour les ménages les plus aisés : 13 % de la dépense monétaire et 15 % de l'ensemble monétaire et non-monétaire. La moyenne polynésienne de ce coefficient budgétaire « alimentation » est de 18 % et 23 %, respectivement sans et avec la prise en compte de l'autoconsommation.

**Tab.4 - PART DE L'AUTOCONSOMMATION SELON LE NIVEAU DE RESSOURCE**

Quintile de la ressource monétaire mensuelle par unité de consommation	1 <sup>er</sup> quintile : moins de 47 000 F.CFP	2 <sup>ème</sup> quintile : de 47 000 à 74 000 F.CFP	3 <sup>ème</sup> quintile : de 74 000 à 116 000 F.CFP	4 <sup>ème</sup> quintile : de 116 000 à 198 000 F.CFP	5 <sup>ème</sup> quintile : 198 000 F.CFP et +	Polynésie française
Montant mensuel moyen de l'autoconsommation par UC	12 000	10 000	9 000	9 000	8 000	9 000
Ressource mensuelle moyenne par UC	31 000	60 000	92 000	152 000	388 000	145 000
Accroissement des ressources en intégrant l'autoconsommation	39 %	16 %	9 %	6 %	2 %	7 %
Coefficient budgétaire alimentaire au sens strict	49 %	38 %	30 %	23 %	15 %	23 %
Part de l'autoconsommation / consommation alimentaire totale	48 %	37 %	29 %	24 %	16 %	28 %

Source : ISPF - Études Budget des familles 2015.

**Graph.3 - PART DE L'AUTOCONSOMMATION DANS LA CONSOMMATION TOTALE SELON LE QUINTILE DU REVENU MENSUEL PAR UNITÉ DE CONSOMMATION**

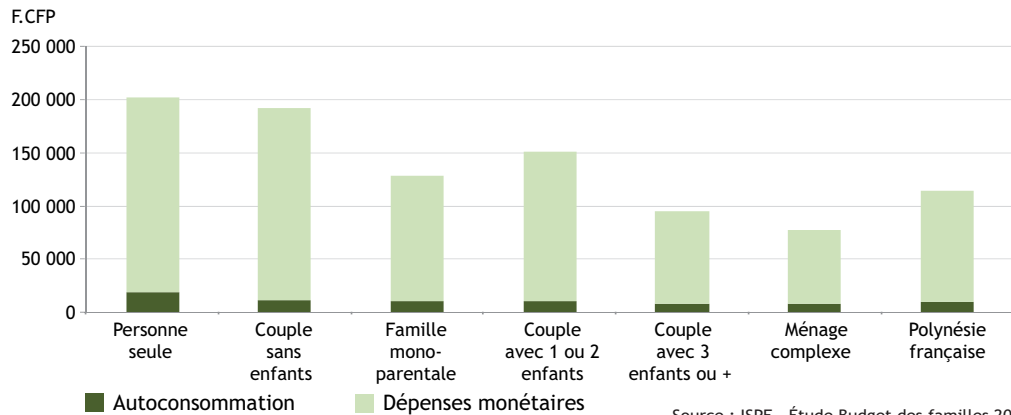


Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

### L'AUTOCONSOMMATION NE DÉPEND PAS DE LA STRUCTURE FAMILIALE

L'étude de la consommation non-monnaire en prenant la composition familiale comme critère d'analyse montre que les variations sont peu marquées d'un type de ménage à l'autre. Les montants mensuels moyens présentent une faible variabilité surtout si l'on se réfère aux différences observées précédemment avec la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménages. L'homogénéité est encore plus accentuée pour le ratio consommation non-monnaire / consommation totale qui varie dans un intervalle de 6 à 10 %.

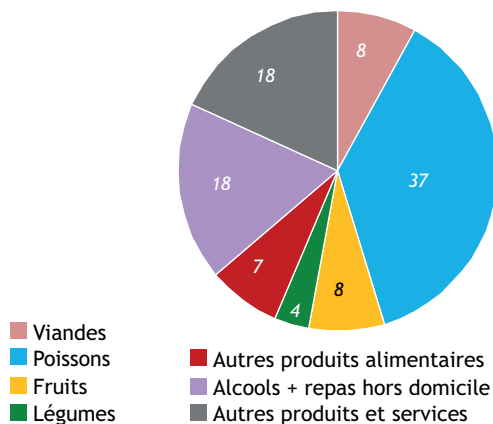
**Graph.4 - CONSOMMATION MENSUELLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON LE TYPE DE MÉNAGE**



Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

### UNE SOLIDARITÉ TOUJOURS ACTUELLE

**Graph.5 - STRUCTURE DES CADEAUX REÇUS (EN %)**



Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

La moitié de la consommation non-monnaire, (12 milliards) a pour origine des dons faits aux ménages par des membres de leur famille, des voisins, des amis ou des associations à caractère caritatif. C'est, en proportion, un peu plus qu'en 2000 où l'autofourniture était prépondérante. Cela représente 14 000 F.CFP par mois et par ménage. Les produits alimentaires issus de la nature (poissons, fruits et légumes) ne sont plus majoritaires dans ces échanges et baissent au profit d'aliments transformés et achetés ou des repas préparés chez des particuliers, ou dans la restauration. Les produits et services comprennent notamment les vêtements, appareils ménagers ou de loisirs et les bijoux.



## LA CONSOMMATION NON-MONÉTAIRE DEMEURE IMPORTANTE AUX ÎLES AUSTRALES ET MARQUISES

Malgré le développement en 15 ans de la monétarisation de la consommation dans les archipels autres que celui de « la Société », l'autoconsommation se maintient à un niveau important, en particulier dans les deux archipels des Marquises et des Australes. La part de l'autoconsommation par rapport à la dépense totale (monétaire et non-monétaire) diminue dans la plupart des zones géographiques distinguées par l'enquête « Budget de familles », mais cette baisse est très limitée aux Marquises et quasiment nulle aux Îles Sous-Le-Vent.

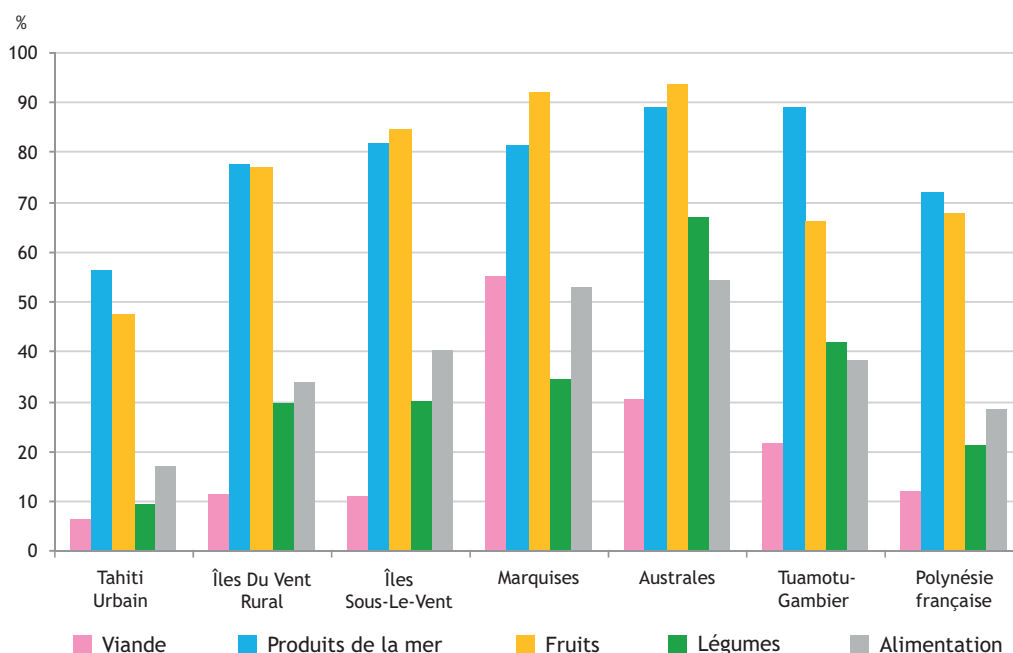
Deux ménages sur trois ont eu recours à l'autoconsommation sur l'ensemble de la Polynésie française ce qui constitue une plus forte proportion qu'en 2000 (58 %). Cette proportion augmente dans presque tous les archipels, mais les disparités géographiques se sont accentuées. Ainsi 98 % des familles résidant aux îles Marquises ont fait état de consommation non-monétaire en 2015 alors que ce taux, déjà le plus élevé en 2000, était de 89 %. Aux îles Australes, bien que restant élevée (80 %), cette part diminue. Le désenclavement depuis l'année 2000 des deux îles de Raivavae et de Rimatara pourrait expliquer cette baisse. La construction de l'aéroport permet le développement d'échanges monétaires d'une part et l'ouverture de débouchés pour les productions locales, d'autre part. Dans la partie rurale de Tahiti et à Moorea ainsi qu'aux Îles Sous-Le-Vent, la proportion est pratiquement du même niveau (78 et 79 %). Elle demeure beaucoup plus faible dans la partie urbaine de Tahiti (54 %) et aux îles Tuamotu-Gambier (63 %) où, en dehors des produits de la mer, le milieu naturel est peu propice à la production.

Tab.5 - PRINCIPALES DONNÉES SUR L'AUTOCONSOMMATION SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Tahiti Urbain	Îles Du Vent Rural	Îles Sous-Le-Vent	Marquises	Australes	Tuamotu - Gambier	Polynésie
Montant global (milliers de F.CFP)	6 400 000	7 400 000	4 000 000	2 000 000	1 100 000	1 600 000	22 500 000
Moyenne mensuelle par ménage (F.CFP)	15 000	34 000	36 000	66 000	51 000	29 000	26 000
<b>Part dans la consommation totale</b>	<b>4 %</b>	<b>12 %</b>	<b>15 %</b>	<b>22 %</b>	<b>23 %</b>	<b>15 %</b>	<b>8 %</b>
<b>Rappel EBF2000</b>	<b>7 %</b>	<b>18 %</b>	<b>15 %</b>	<b>23 %</b>	<b>27 %</b>	<b>18 %</b>	<b>11 %</b>

Source : ISPF - Études Budget des familles 2000 et 2015.

Graph.6 - POIDS EN % DE L'AUTOCONSOMMATION DANS LA CONSOMMATION TOTALE DE LA CLASSE SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE



La répartition géographique de l'autoconsommation alimentaire est l'illustration des spécialités de chacun des archipels : productions légumière et fruitière aux Îles Australes, des produits de la mer aux Tuamotu et pratique d'une agriculture plus diversifiée (fruits et viande) aux Îles Marquises.

Les familles des archipels des Marquises et Australes sont les seules qui ont en moyenne des dépenses alimentaires inférieures à la consommation non-monnaire.

Comme souligné plus haut, les Îles Sous-Le-Vent se singularisent par un ratio non-monnaire / consommation totale, demeuré stable entre les deux enquêtes. Cela corrobore la tendance observée dans l'étude du budget monétaire, d'une dégradation de la situation des familles Raromatai. La crise économique de la fin de la décennie 2000 paraît les avoir affectées plus qu'ailleurs en Polynésie française puisque le secteur du tourisme, moteur de l'économie locale a été particulièrement touché. Dans l'enquête « Budget de familles », cela se traduit par le fait que le coefficient budgétaire de l'alimentation (avec ou sans l'apport du non-monnaire) dans cet archipel, est devenu l'un des plus élevés de la Polynésie française ce qui était loin d'être le cas en 2000. ■

**Tab.6 - IMPACT DE L'AUTOCONSOMMATION  
DANS LA DÉPENSE D'ALIMENTATION AU SENS STRICT**

Zone géographique	Part du NON-MONÉTAIRE dans la consommation alimentaire	Poids de l'alimentation dans le budget			
		SANS l'autoconsommation		AVEC l'autoconsommation	
		Année 2015		Rappel année 2000	
Unité :	%	%	%	%	%
Tahiti Urbain	17	17	19	16	20
Îles Du Vent Rural	34	19	26	22	34
Îles Sous-Le-Vent	40	24	33	21	31
Îles Marquises	53	19	32	24	41
Îles Australes	54	22	36	27	45
Îles Tuamotu-Gambier	38	23	32	30	39
<b>Polynésie française</b>	<b>28</b>	<b>18</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>26</b>

Source : ISPF - Études Budget des familles 2000 et 2015.

## ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

### DÉFINITIONS

- **Le ménage** (ou ménage ordinaire par opposition à ménage collectif) est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans le même quartier), partageant les mêmes repas et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie. Ils reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé Chef de Ménage. La notion de « chef de ménage » est déclarative et ne résulte pas d'un traitement spécifique a posteriori, reposant sur des critères socioéconomiques, comme il est procédé lors des recensements de la population. Le concept de ménage économique utilisé ici diffère de celui du recensement de la population.
  - **Les unités de consommation (UC)** sont déterminées à l'aide de pondérations affectées à chaque personne du ménage en fonction de ses caractéristiques propres. Selon l'échelle d'Oxford utilisée dans cette étude, les poids sont les suivants : 1 pour le chef de ménage, 0,7 pour les autres membres adultes de plus de 15 ans et 0,5 pour les moins de 15 ans. Cette notion d'unité de consommation a pour but de rendre les ménages facilement comparables entre eux et permettre des comparaisons internationales.
  - **La dépense totale** des ménages s'entend comme une consommation marchande qui exclut a priori les biens, produits ou services consommés par les ménages qui ne correspondraient pas à des dépenses réelles. Elle englobe toutes les sorties monétaires regroupées en 15 grandes divisions de dépenses selon la norme COICOP de l'ONU. Les achats à crédit de biens matériels sont enregistrés au comptant le jour de l'achat. Pour cette raison et afin d'éviter des doubles-comptes, seuls les intérêts sont comptabilisés. En revanche, les remboursements d'emprunts immobiliers sont intégralement enregistrés dans la dépense totale.
  - **Les dépenses de consommation** regroupent tous les achats de biens, produits et services destinés à la consommation des ménages (fonctions 01 à 12) ; les dépenses d'investissement en sont exclues.
  - **L'autoconsommation** est la consommation de denrées non achetées qui peuvent être produites par le ménage pour lui-même ou offertes au ménage. Elle correspond aux fruits et légumes récoltés ou cueillis ; animaux élevés pour leur viande ou leurs œufs ; poissons pêchés, gibier chassé ; prélèvements sur stock concernant les ménages qui ont un commerce ou une exploitation agricole ; cadeaux offerts aux ménages.
- Les produits autoconsommés sont considérés à la fois comme une dépense et une ressource pour le ménage et sont évalués au prix du marché au moment de l'enquête.
- **Les transferts en nature** désignent exclusivement les biens ou produits achetés par les ménages pour être offerts à d'autres ménages.
  - **Le seuil de pauvreté relative monétaire** correspond à la moitié du revenu médian par Unité de Consommation.

### CHAMP DE L'ENQUÊTE

Étude réalisée par sondage auprès d'un échantillon de 3 792 logements de ménages résidant en Polynésie française.

Ces logements ont été tirés au sort dans la base du Recensement de la Population 2012, dans les vingt îles les plus peuplées.

À Tahiti et Moorea, le tirage au sort des logements a été effectué à deux degrés : tirage en premier lieu de 144 quartiers puis dans chacun d'eux, d'un nombre fixe de 8 logements pour la partie urbaine de Tahiti (communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia, Paea). Pour le reste de l'île et à Moorea, 96 quartiers répartis sur cette zone ont été tirés, puis dans chacun d'eux, 9 logements. Dans les autres archipels, le tirage aléatoire a été fait directement dans la base logement du recensement de 2012 pour les îles sélectionnées.

Zone d'étude (Strate)	Nombre de logements tirés	Nombre de ménages retenus (1)	Taux de sondage (2)
Tahiti - urbain	1 152	1 169	1 / 31
Îles Du Vent - rural	864	867	1 / 21
Îles Sous-Le-Vent	576	580	1 / 17
Îles Marquises	384	381	1 / 7
Îles Australes	384	377	1 / 5
Îles Tuamotu-Gambier	432	445	1 / 11
<b>POLYNÉSIE FRANÇAISE</b>	<b>3 792</b>	<b>3 819</b>	<b>1 / 19</b>

(1) Un logement peut abriter plusieurs ménages distincts.

(2) Il s'agit du nombre de logements enquêtés par rapport au nombre de résidences principales recensées au RP2012.

Source : ISPF - Étude Budget des familles 2015.

### PÉRIODE DE COLLECTE

La collecte des informations s'est déroulée sur une année entière du 3 novembre 2014 au 31 octobre 2015.

Une interruption de trois semaines a été opérée pour les fêtes de la fin de l'année 2014. Les dépenses concernant cette période ont été néanmoins enregistrées postérieurement.

### MÉTHODE DE COLLECTE

La collecte a été découpée en 16 périodes de trois semaines chacune, appelées « vagues ». À chaque vague, 237 familles différentes ont été visitées, cinq fois, pour enregistrer leurs dépenses passées (12 derniers mois) et présentes (durant 14 jours) sur l'ensemble des postes budgétaires. Chaque dossier d'enquête était composé de 23 questionnaires distincts.

### ORGANISATION DE LA COLLECTE

52 agents (contrôleurs, enquêteurs, opérateurs de saisie) ont été recrutés pour la collecte et la saisie des données de l'enquête. Les 14 équipes ont été encadrées par sept superviseurs, responsables de la collecte pour une zone géographique donnée.

# L'autoconsommation demeure une aide importante pour les budgets modestes

Depuis 2000, les familles polynésiennes n'ont pas davantage eu recours à l'autoconsommation dont la valeur globale, estimée à 22,5 milliards de francs CFP, est en baisse si l'on tient compte de l'inflation. Avec un montant mensuel moyen estimé à 26 000 francs CFP par ménage, l'autoconsommation, ou consommation non monétaire, ne représente plus que 8 % de l'ensemble de la consommation<sup>1</sup> contre 11 % en 2000. Alimentation, consommation hors domicile et habillement demeurent les principaux postes par ordre d'importance, comme en 2000, mais leurs proportions évoluent. Grâce à l'autoconsommation, agriculteurs et pêcheurs réalisent une réelle économie au niveau de leurs dépenses et les familles aux bas revenus atténuent leurs difficultés budgétaires. Sur le plan géographique, les habitants des îles Marquises et Australes ont encore massivement recours à l'autoproduction et aux échanges de produits d'origine végétale ou animale, qui leur permettent de satisfaire plus de la moitié de leur consommation alimentaire totale.■

1 : Dans le texte de cette publication le concept de « consommation totale » ou « d'ensemble de la consommation » s'entend comme l'ensemble des dépenses monétaires et non-monétaires des ménages. L'autoconsommation est à proprement parler de la « consommation » alors que les dépenses monétaires intègrent également des transferts d'argent et des investissements qui ne relèvent pas de la consommation au sens strict.

## 26 000 F.CFP

c'est le montant mensuel moyen de l'autoconsommation  
pour une famille de Polynésie française en 2015.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)

